



L'Institut Agronomique et Vétérinaire (IAV) Hassan II est un établissement d'enseignement supérieur, de recherche et de développement.

MISSION

- Formation en six ans de cadres de haut niveau: Ingénieurs agronomes spécialisés, des industries agro-alimentaires, topographes, de génie rural et des docteurs vétérinaires.
- Participation active aux efforts de développement répondant aux besoins du monde rural et agro-industriel.

L'Institut Agronomique regroupe 6 filières de formation dans des disciplines en rapport avec les sciences du vivant et de la terre.

ACCES à l'IAV Hassan II

L'accès à l'I.A.V. Hassan II se fait par le biais de L'APESA (Année Préparatoire aux Etudes Supérieures en Agriculture) et est réservé aux futurs bacheliers scientifiques (Sc Ex, Sc. Maths, Bac Agricole ou baccalauréat type S pour les élèves de l'enseignement français) après sélection effectuée sur la base des résultats de la 3ème année secondaire. Cette sélection prend en considération le type du baccalauréat et l'académie dont relève le candidat.

CONDITIONS D'ACCES

- Etre titulaire d'un baccalauréat Sc. Ex, Sc Maths ou bac Agricole ou type S de l'année en cours.
- Etre âgé de moins de 23 ans en septembre de l'année en cours.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une demande manuscrite
- Attestation de scolarité portant le code national de l'étudiant (CNE).
- Une photocopie de la carte d'identité nationale.
- Un extrait d'acte de naissance.
- Deux (02) enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.

ADRESSE

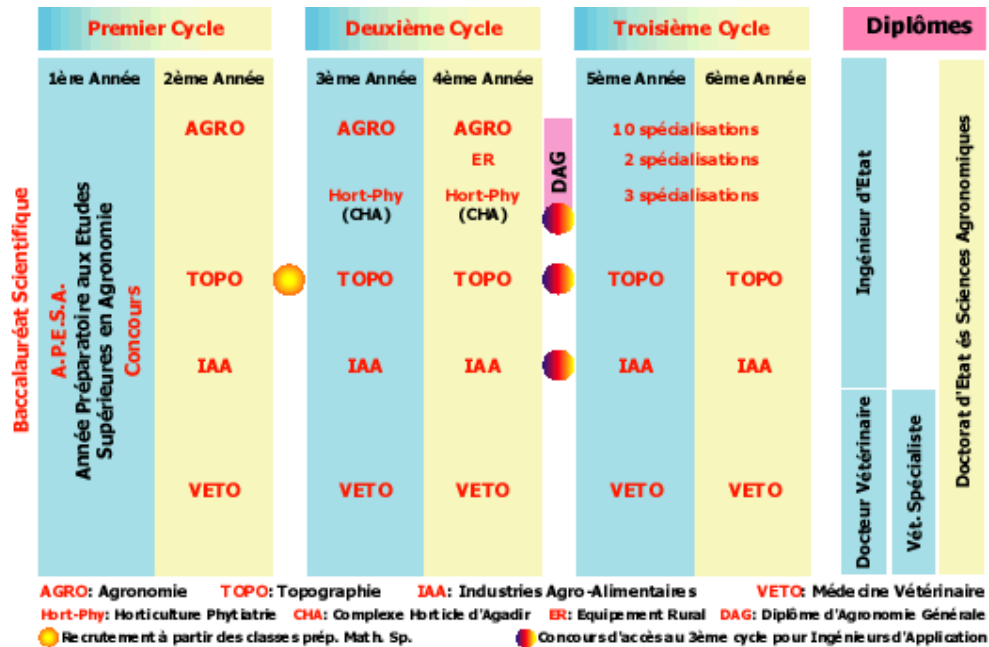
Les dossiers de candidature sont à déposer ou à envoyer au nom de:

**Monsieur le Directeur de l'Institut
Agronomique et Vétérinaire Hassan II.
BP 6202-Instituts, 10101-Rabat**

où à:

**APESA
6, Rue Mohammed Triki, Agdal, Rabat
Tél : 037-691844; Fax: 037-778135**

Filières de formation à l'IAV Hassan II (voir figure ci-dessous)



L'Institut assure la formation de cadres (Bac + 6) dans les filières suivantes:

- Année préparatoire aux études supérieures en agronomie (APESA).
- Agronomie (Spécialités : Agronomie et amélioration des plantes, Sciences du Sol, Zootechnie, Ecologie et Pastoralisme, Halieutique, Sciences Humaines, Biométrie, Nutrition Humaine).
- Médecine Vétérinaire.
- Industries Agricoles et alimentaires.
- Equipement rural (Spécialités : Génie rural et Machinisme agricole).
- Topographie.
- Horticulture (Complexe horticole d'Agadir).

Diplômes

L'institut délivre aujourd'hui les diplômes d'Ingénieur d'état (Agronomie, Topographie, Industries Agricoles, Génie Rural), de Docteur Vétérinaire et de Docteur d'état ès-Sciences Agronomiques dans les options relevant des filières ci-dessus ainsi que des diplômes de Techniciens Supérieurs (Bac + 2 ans).

Enseignement à l'IAV Hassan II

Formation axée sur la pédagogie du réel

L'enseignement couvre toutes les branches des connaissances en agronomie, médecine vétérinaire,...répondant aux besoins diversifiés du secteur et de son environnement amont (ressources naturelles) et aval (agro-industrie).

Fondée sur la pédagogie du réel, la formation fait une large part à la pratique sur terrain grâce à un système performant de stages s'insérant dans toutes les étapes des cursus.



Depuis 1988, toutes les formations se font au cours d'une durée de 6 années après le baccalauréat répartie en 3 cycles de 2 ans chacun : un premier cycle qui complète la formation de base des étudiants en Sciences Fondamentales (Mathématiques, Physique, Chimie, Géologie, Biologie végétale et animale, Biochimie, Physiologie animale et végétale, Sciences humaines,

Langues). un second cycle consacré à l'acquisition d'outils théoriques et pratiques nécessaires à l'application des Sciences Fondamentales aux domaines de la Production végétale et animale, de l'équipement rural, de l'Agro-industrie ainsi qu'aux domaines du Développement agricole, de l'Environnement, des Biotechnologies animales et végétales. un troisième cycle de spécialisation durant lequel les étudiants approfondissent leurs connaissances fondamentales et appliquées dans l'option choisie et réalisant un travail de fin d'études leur permettant une initiation à la recherche et l'étude d'une problématique particulière d'intérêt national ou international.

Pour la Section Vétérinaire, les 3ème, 4ème et 5ème années sont consacrées à des enseignements pour l'acquisition de connaissances propres aux Sciences et à l'Art vétérinaires et également à celles relatives au développement (Clinique ambulatoire, Stages, économie,..). La 6ème année est consacrée aux cliniques et à la préparation d'une thèse vétérinaire dont le contenu est essentiellement méthodologique et expérimental.



Outre la formation théorique et pratique, les élèves de l'Institut doivent effectuer une série de stages. Le système des stages repose sur les principes suivants:

- La nécessité d'accorder un statut privilégié au terrain, soit 20% du volume horaire.
- La production d'une connaissance du milieu rural fondée sur l'interdisciplinarité.
- L'instauration d'un échange permanent entre les différents départements de l'Institut et les milieux professionnels agricoles.

Le système des stages se déploie le long des cursus. Il est en totale harmonie avec le programme d'enseignement de l'année concernée. On distingue les stages suivants :

- Stage d'initiation à la nature et à la ruralité
- Stage en exploitation
- Stage de développement
- Stages professionnels
- Découverte de l'Institut par les agriculteurs

Les agriculteurs qui reçoivent les étudiants en stage sont à leur tour invités à visiter l'Institut pendant une période leur convenant où ils découvrent les Départements, la vie universitaire, les acquis technologiques,...



Formation des techniciens supérieurs

En plus de la formation de cadres supérieurs, l'Institut assure également la formation de techniciens (Bac +2 ans) :

- Contrôleurs-adjoints de la Conservation foncière (735 de 1975 à 1995)
- Techniciens supérieurs de laboratoire en Technologie alimentaire (361 de 1983 à 1995)
- Techniciens supérieurs en horticulture et phytiairie (559 de 1983 à 1995).